



Instituto de Pensão e Aposentadoria do Município de Cordeiro
"Prazer em atender o Servidor Público Municipal"
Cordeiro - Cidade Exposição

Portaria nº 024/2025

O PRESIDENTE DO INSTITUTO DE PENSÃO E APOSENTADORIA DO MUNICÍPIO DE CORDEIRO – IPAMC, ESTADO DO RIO DE JANEIRO, NO USO DE SUAS ATRIBUIÇÕES QUE SÃO CONFERIDAS PELO ANEXO I, ALÍNEA “L”, DO ITEM 01 DA LEI MUNICIPAL Nº 1.495/2010.

Considerando decisão do TCE-RJ, Processo nº 243.395-2/2024;

RESOLVE:

RETIFICAR a portaria nº 025/2017 que passará a vigorar com a seguinte redação:

Art. 1º - APOSENTAR VOLUNTARIAMENTE TEMPO DE CONTRIBUIÇÃO – ESPECIAL MAGISTÉRIO o servidor desta municipalidade, Sr. **JOSÉ CARLOS BALBINA DA CONCEIÇÃO**, no cargo de **PROFESSOR 1/4**, Nível 13, Letra “E”, sob a matrícula 30191463, lotado na Secretaria Municipal de Educação.

Art. 2º - FUNDAMENTAÇÃO LEGAL: Com fulcro no artigo 6º da EC 41/03 c/c § 5º da CRFB/88.

Art. 3º - FIXAÇÃO DE PROVENTOS: Proventos Integrais, conforme discriminado abaixo:

DESCRIÇÃO DAS PARCELAS	VALOR
Salário Base (Lei Municipal nº 2.108/2017 c/c Sentença Judicial)	R\$ 6.764,32
ATS – Triênio 45% (Lei Municipal nº 354/1990)	R\$ 3.066,44
Abono (Lei Municipal nº 1.639/2011)	R\$50,00
Incorporação de Gratificação – Diretor Escolar 100% (Lei Municipal nº 1.353/2008 c/c art. 15 da Lei Municipal nº 384/1991)	R\$700,00
Totalizando.....	R\$ 10.580,76

Art. 4º - Esta portaria entra em vigor na data de sua publicação, com efeitos a **contar de 01/09/2017**.

Registre-se, publique-se e cumpra-se.

Cordeiro/RJ, 09 de abril de 2025

Rodrigo Damiano Gomes

Presidente do IPAMC



Document 101-10101

Le présent document est le résultat d'une étude
réalisée par le Service des ressources humaines
et sociales du Ministère de l'Énergie et des
Ressources Canada. Les conclusions de cette
étude sont présentées dans le présent document.

Document 101-10101, 101-10101, 101-10101

101-10101

Le présent document est le résultat d'une étude
réalisée par le Service des ressources humaines
et sociales du Ministère de l'Énergie et des
Ressources Canada. Les conclusions de cette
étude sont présentées dans le présent document.

Le présent document est le résultat d'une étude
réalisée par le Service des ressources humaines
et sociales du Ministère de l'Énergie et des
Ressources Canada. Les conclusions de cette
étude sont présentées dans le présent document.

Le présent document est le résultat d'une étude
réalisée par le Service des ressources humaines
et sociales du Ministère de l'Énergie et des
Ressources Canada. Les conclusions de cette
étude sont présentées dans le présent document.

Le présent document est le résultat d'une étude
réalisée par le Service des ressources humaines
et sociales du Ministère de l'Énergie et des
Ressources Canada. Les conclusions de cette
étude sont présentées dans le présent document.

Le présent document est le résultat d'une étude
réalisée par le Service des ressources humaines
et sociales du Ministère de l'Énergie et des
Ressources Canada. Les conclusions de cette
étude sont présentées dans le présent document.

Le présent document est le résultat d'une étude
réalisée par le Service des ressources humaines
et sociales du Ministère de l'Énergie et des
Ressources Canada. Les conclusions de cette
étude sont présentées dans le présent document.

Document 101-10101, 101-10101, 101-10101

Document 101-10101, 101-10101, 101-10101

Document 101-10101, 101-10101, 101-10101

Document 101-10101, 101-10101, 101-10101